

Oise

Naissance et fonctionnement général du dispositif

Le Conseil général, en partenariat avec la DSDEN de l'Oise et l'ADEME Picardie, soutien, depuis 2007, les collèges publics et privés du département dans leurs projets d'éducation au développement durable par le [Programme Jeunes Eco-Citoyens \(PJEC\)](#).

De 2008 à 2011, une [expérimentation](#) a été menée pour accompagner les démarches d'Agenda 21 scolaire, auprès de 4 collèges-pilotes, sélectionnés par candidatures et entretiens.

En 2012, le Département [publie les résultats de cette expérimentation](#). Cette publication rappelle la construction de l'accompagnement proposé par le Département, avant de retracer la démarche menée dans chaque collège : du diagnostic, à l'évaluation en passant par le détail des actions.

Suite à cette expérimentation, lorsqu'un collège en PJEC souhaite mener un projet à l'échelle du collège, il peut bénéficier d'un [accompagnement évolutif sur 3 ans](#) pour construire un agenda 21 scolaire.

La stratégie ?

Le jeune acteur - au cœur de la démarche.

Un accompagnement qualitatif en respectant la spécificité de chaque établissement.

La construction d'un réseau EDD / E3D avec les différents acteurs du territoire.

Modalités d'accompagnement

Les collèges peuvent intégrer le PJEC sur appel à projets :

- Soutien financier aux projets des collèges en matière d'éducation au développement durable.
- Le collège dispose de 3 actions aux choix, complémentaires à leur projet. Ces actions font intervenir les acteurs locaux : CPIE, ressourcerie, Artisans du Monde, Maison de l'économie solidaire, ... 18 acteurs proposent une trentaine d'intervention innovante, permettant d'aborder des sujets comme les maisons bioclimatiques, la consommation responsable, la santé et l'environnement, lecture DD du paysage, ...

Depuis 2011, voici les nouvelles modalités d'accompagnement des démarches « Agendas 21 scolaires » :

Dans le cadre de l'appel à projet PJEC, lorsqu'un collège souhaite aller au-delà d'un projet de classe ou interclasse, vers une démarche d'Agenda 21 scolaire, la direction du collège est rencontrée pour connaître son projet, sa motivation. Au regard de cette rencontre il rentre en « Année 1 Agenda 21 scolaire », tout en continuant à disposer du soutien du PJEC :

- Année 1 : Formations, échanges et concertations entre les équipes de direction, d'enseignement, de vie scolaire et d'entretien du collège pour :

- Comprendre ce qu'est un Agenda 21 scolaire : pilotage, méthodologie, objectifs visés pour le jeune, thématiques ;
- S'ouvrir aux diverses possibilités de travail en codisciplinarité ;
- Envisager des mises en résonances d'actions techniques avec des actions éducatives ;

L'enjeu étant qu'en fin d'année, le collège prenne en conscience le choix d'aller vers un Agenda 21 scolaire.

- Année 2 : Sensibilisation de tous au développement durable et à la construction de l'Agenda 21 scolaire du collège d'un point de vue organisationnel, accompagnement par une association dans la mise en place du diagnostic et montage du comité de pilotage.

- Année 3 : Poursuite de l'Agenda 21 scolaire en cherchant à fédérer de nouvelles personnes, publication des fiches actions du collège et des critères d'évaluation.

Au-delà, comme les collèges-pilotes de l'expérimentation, les collèges qui ont amorcé une telle démarche continuent d'être suivis, lors de points intermédiaires.

Outils et formations proposées

L'ensemble des outils et formations proposées sont le fruit d'une étroite collaboration avec la DSDEN et l'ADEME.

Avant l'envoi de l'appel à projets :

FORUM EDD ORGANISE DANS LE CADRE DU PJEC : explication et échange sur le fonctionnement du PJEC, rencontre de tous les acteurs du territoire - impliqués dans le dispositif, temps de concertation sur des projets éco-citoyens entre enseignants des collèges concernés, mini-conférences pour approfondir des sujets complexes.

Pour mener les projets :

Interventions d'acteurs du territoire sur les collèges : afin d'approfondir une thématique avec une classe, ou de sensibiliser l'ensemble de l'établissement au développement durable, ou d'être accompagnés dans des diagnostics.

Sensibilisation de tous au DD : l'exposition [Oise Planète Précieuse](#) circule sur les établissements qui la souhaite, avec l'animation d'atelier de mise en situation ou d'approfondissement pour comprendre la notion de développement durable.

Pour s'enrichir des expériences des autres :

Un groupe de travail inter-établissements sur ENT : partage de documents pédagogiques thématiques réalisés par les enseignants, des outils de diagnostics, de sensibilisation initiale au développement durable, réalisation partagées de livrets pédagogiques forums pour échanger des idées, des liens vers d'autres ressources comme celles du COMITE 21, d'ECO-ECOLE, du CRDP d'Amiens - pôle de compétence EDD, de M'TA'TERRE.

ID'Kologic, le journal du développement durable des collégiens de l'Oise : valorisation thématique des projets des collèges, à raison de 2 numéros par an depuis 2009. Un document de prise en main du journal est proposé aux enseignants avec de nombreuses pistes pour aller plus loin.

Formation d'initiative locale : les équipes se retrouvent dans un établissement porteur de la formation, sur un enjeu ou une thématique, afin d'affiner leurs connaissances mais aussi d'échanger sur leurs pratiques.

Mise en réseau et communication

Contact



Claire STORY

Chargée de projets « Education au Développement durable - Agenda 21 scolaire »

☎ : 03.44.10.70.60 / 📠 : 03.44.10.70.17 / 📞 : 06.89.81.41.63 / @ claire.story@cg60.fr

Bureau du développement des dispositifs éducatifs et de la jeunesse

Direction Education Jeunesse – Pôle Education Jeunesse et Sports

Conseil général de l'Oise – 1, rue Cambry – CS 80941 – 60 024 BEAUVAIS Cedex

Partenaires principaux

	<p>Dominique VINCENT Chargée de mission « actions éducatives et culturelles » DSDEN Oise 22 Avenue Victor Hugo, 60025 BEAUVAIS @ Ce.action-educ60@ac-amiens.fr ☎ : (03) 44 06 45 89</p>		<p>Evelyne JOURNAUX Responsable formation et éducation à l'Environnement - ADEME Picardie 67 avenue d'Italie, Immeuble Apotika, 80094 Amiens cédex 3 @ evelyne.journaux@ademe.fr ☎ : 03 22 45 55 35</p>
--	---	--	---